

# Comment s'inscrire ?

## PROCEDURE POST-3ème : entrée en 2<sup>de</sup> GT

---

L'inscription en 2<sup>de</sup> Générale et Technologique au lycée du Noordover se fera via le module de Télé-inscription de Scolarité Services à partir du **30 juin 2021 à 8h00**.

**AVANT le 30 juin l'inscription n'est pas possible.**

Les responsables légaux s'y connecteront avec leurs codes ENT/EDUCONNECT **à partir du 30 juin** pour connaître l'affectation de leur enfant et procéder à l'inscription en ligne.

Pour accéder à ce TéléService, demandez vos codes d'accès au collège et connectez-vous à l'adresse suivante :

[teleservices.ac-lille.fr](https://teleservices.ac-lille.fr)

Une fois connecté sur le Téléservice, les pièces nécessaires à l'inscription seront en téléchargement.

Les inscriptions par collège se dérouleront dans l'établissement les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021. En raison du protocole sanitaire, merci de respecter le jour et l'horaire. Veuillez limiter le nombre de personnes à l'inscription à un adulte et à un élève maximum.

*Judi 1<sup>er</sup> juillet : Collèges Pierre & Marie Curie / Jean Monnet / Jean Rostand / Moulin / Jules Verne / Anne Frank*

*Vendredi 2 juillet : Collège Jean Jaurès et autres établissements privés et hors secteur*

## PROCEDURE POST-2<sup>de</sup> : entrée en 1<sup>ère</sup> Générale ou STMG

---

1. Demande d'entrée en 1<sup>ère</sup> **GENERALE** lycée d'origine **Noordover** : inscription le 21 juin 2021
2. Demande d'entrée en 1<sup>ère</sup> **GENERALE** lycée d'origine **autre que Noordover** : après décision de la commission d'harmonisation départementale qui se tiendra les 23 / 24 et 25 juin 2021. Inscription sur rendez-vous fixée par le lycée.
3. Demande d'entrée en 1<sup>ère</sup> **STMG** : après publication des résultats de l'affectation via AFFELNET le 29 juin 2021. Inscription au lycée le 2 juillet 2021

